

## Appel à communications pour le 9<sup>ème</sup> congrès de l'AFS

Lille, mardi 6 – vendredi 9 juillet 2021

### Réseau Thématique 7 « Vieillesse, vieillissement et parcours de vie »

L'appel à contributions couvre l'ensemble du champ thématique du réseau, pouvant se conjuguer au questionnement général du congrès « Changer ? » et ses 4 axes : Événements, transitions et changement ; Changement social et transformations individuelles ; Quelle sociologie du changement ? ; La sociologie en changement. Pour ce congrès, nous attendons des propositions de communication autour de trois axes :

- 1. L'étude du vieillissement comme processus social et comme construction collective** : comment les processus et expériences du vieillissement transforment-elles les parcours de vie ? En quoi les différents facteurs identifiés comme les inégalités sociales, culturelles et de genre ou encore les rapports au travail et à l'emploi aident-ils à comprendre l'avancée en âge ? Comment les changements articulent les niveaux macro-, méso- et microsociaux ? Les catégories d'âge en tant que constructions sociales seront particulièrement analysées au prisme de leurs contextes historiques et locaux, avec une attention particulière aux professionnels et aux familles impliqués. Si le vieillissement est une construction collective, comment expliquer les changements (mais aussi les stabilités) dans les rapports entre générations et dans les représentations de l'avancée en âge, de la vieillesse, de fin de vie et de la mort ? Dans ce sens, il serait intéressant de se pencher sur la nouvelle « réforme des retraites » lancée en France en mars 2020. Quels changements entend-elle introduire ? Comment vient-elle interroger les pratiques et les représentations liées à l'âge ? La crise sociale et sanitaire de la COVID-19 a-t-elle rebattu les cartes ou renforcé les processus comme la déprise ou les pratiques et les représentations liées à l'âgisme ? Enfin, en raison de la « distanciation sociale », comment les sociologues ont-ils adapté leur regard, leurs méthodes afin de continuer à « dire le monde », que ce soit au sein des familles, auprès des individus vieillissants ou au sein du domicile privé ou des établissements accueillant des personnes âgées ?
- 2. L'étude des modes de vie des retraités, des « personnes âgées », des « aînés », des « seniors » ou de sous-groupes particuliers** : la retraite, la fin de la conduite automobile, une première chute, etc., sont identifiées comme autant de moment rupteurs, de bifurcations, des parcours de vie touchant aux multiples aspects du lien social (vie familiale, sociabilité, sexualité, engagement associatif, mobilisation politique). Que révèlent au juste ces moments de transition ? Sont-ils à analyser comme « événement » ou « transition structurelle » ? La crise sociale et sanitaire de la COVID-19 a-t-elle renforcé la représentation des personnes âgées comme une « population » de personnes fragiles ? Parce qu'elle a donné lieu à l'isolement décidé par les acteurs publics, la crise de la Covid-19 est venue rappeler la dimension profondément sociale de la fragilité. Quels ont été les expériences des aînés, des professionnels, des familles de telles mesures ? Les communications ne se limiteront pas aux questions soulevées par la COVID.

La diversité des formes du vieillir mérite encore d'être parcourue et décryptée, non seulement autour de pratiques sociales à la croisée du vieillissement (handicap et vieillissement ; « grande vieillesse » et rapport à la vie et à la mort ; vieillesse genrées ; vieillesse ordinaires / précaires / aisées ; migrations et vieillissement, etc.) mais également à ces événements qui peuvent faire surgir la vieillesse là où elle n'est pas attendue : paternité/maternité dite « tardive » ; rapports et pratiques sociales intergénérationnelles informelles, notamment familiales mais pas uniquement ; vieillissement prématuré sur le lieu de travail, etc. Il s'agira de questionner comment les personnes et les groupes concernés se saisissent des catégories ou inversement, les renégocient et les contestent. Le changement provient-il des structures et des représentations ou bien de l'individu ? Les catégories étant porteuses d'un pouvoir de classement, il s'agit enfin de mettre en lumière les rapports de force entre les acteurs du domaine professionnel, médico-social, associatif et familial, l'appel au changement pouvant alors être ici décrit comme une justification plus ou moins partagée, subie, consentie ou contestée.

3. **L'étude des politiques publiques et des modes d'intervention auprès ou avec des publics âgés** : La sociologie a-t-elle évalué, aux côtés des politistes, la mise en œuvre des lois et des projets de lois autour de la « dépendance » / « perte d'autonomie », de « l'adaptation de la société au vieillissement » ou de la dernière « réforme des retraites » ? Comment les différentes politiques publiques concernant les personnes vieillissantes se transforment-elles ? Est-ce possible d'identifier des permanences malgré de nouvelles lois adoptées ? Comment s'imbriquent et s'influencent les différentes échelles de l'action publique, du niveau international au niveau local et que produisent ces articulations, en termes de changement ? Quels sont les acteurs (individuels, collectifs, institutionnels) porteurs de changement ou garants de permanences ? Peut-on identifier, près de 20 ans après les premiers travaux français sur le « pouvoir gris », les formes contemporaines d'un tel pouvoir ? Les politiques françaises étant principalement construites sur demande des usagers, il s'agira également d'interroger le processus d'initiation des démarches impliquant des catégorisations préexistantes ainsi que l'influence du non-recours aux droits sur les dispositifs. En quoi la comparaison avec d'autres contextes nationaux et culturels permet-elle de comprendre les changements d'action publique en France ? Enfin, comment la sociologie ayant pour objet des populations définies par des catégories des politiques publiques se saisit-elle et se distancie-t-elle de ces catégorisations et permet, à la sociologie du vieillissement elle-même, de « changer » ?

Les communications pourront contribuer, en partie ou en totalité, à l'un ou l'autre de ces questionnements.

Comme lors des précédentes éditions, le RT7 envisage d'organiser ses séances **selon plusieurs formats** : format congrès « classique » (communications de 20', puis discussion générale) ; format de type « table ronde » (exposés courts de 15', puis discussion initiée par un.e « discutant.e », les textes ayant préalablement été envoyés aux participants ou mis en ligne sur le site du réseau).

Cet appel à communications est **ouvert non seulement aux chercheurs et enseignants-chercheurs mais aussi aux étudiant.e.s de 3ème cycle** ainsi qu'**aux sociologues exerçant des fonctions opérationnelles** qui voudraient développer une analyse réflexive fondée sur leur pratique professionnelle. Les propositions que les un.e.s et les autres pourront faire seront particulièrement bienvenues.

Les propositions de communication (1 à 2 pages) sont à déposer sur le site d'AFS entre mi-décembre 2020 et le 30 janvier 2021.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Veronika Kushtanina (veronika.kushtanina@gmail.com) et Thibault Moulaert (thibault.moulaert@umrpacte.fr).

La sélection des propositions sera effective à la mi-mars 2021 et la publication complète du programme sur le site AFS devrait être effective autour de la mi-avril 2021.